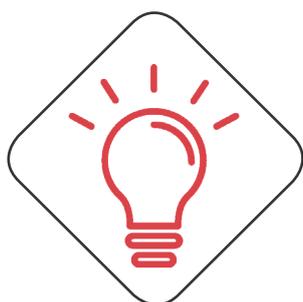


OSCARS

2022



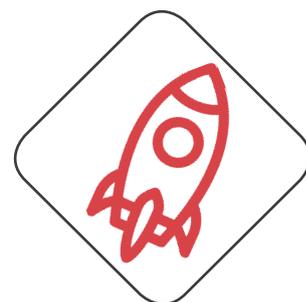
Le rendez-vous incontournable des professionnels de la sécurité incendie !



La récompense d'une stratégie
exemplaire de sécurité des
personnes et des biens



Un outil de mobilisation et de
communication



Un challenge
toutes les entreprises

OSCARS FFMI

Créé par la Fédération Française des Métiers de l'Incendie, qui fédère 11 groupements de la prévention et de la protection contre l'incendie, l'Oscar de la FFMI a pour volonté de récompenser une entreprise, un site ou une équipe qui a mis en place et développé une stratégie particulièrement exemplaire au plan de la sécurité incendie.



Lauréat 2015 - HEC Paris

POURQUOI L'OSCAR ?

Atout majeur de la sécurité des personnes, une sécurité incendie optimale est aussi gage de la sauvegarde de son patrimoine, de l'environnement et de son outil de travail. Les chiffres parlent d'eux-mêmes à cet égard

puisque les trois quarts des établissements ayant subi un incendie déposent le bilan dans les mois qui suivent.

La mobilisation autour de la sécurité incendie doit donc être considérée comme une donnée essentielle de gestion et prévention des risques, tel un investissement productif.

LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE ?



Participer à l'Oscar FFMI de la sécurité incendie, c'est s'approprier un challenge mobilisateur pour démontrer son implication en matière de prévention et de sécurité.



L'Oscar, c'est la reconnaissance par un jury d'experts de la qualité et de la pertinence de la stratégie mise en place par l'entreprise en matière de sécurité des personnes et des biens.



Grâce à cette participation, les entreprises candidates pourront aussi mobiliser et fédérer leurs collaborateurs autour de valeurs et d'objectifs communs. Cette participation est donc un véritable outil de communication interne pour motiver tous les salariés d'une entreprise.



Le lauréat pourra bénéficier aussi des retombées presse de l'opération. Il pourra également se prévaloir, dans sa communication, de cette distinction.



Lauréat 2016 - Fondation Louis Vuitton



Lauréat 2017 - Centre International de l'art pariétal Montignac-Lascaux

POUR QUI ?

Toutes les entreprises peuvent concourir dans l'une de nos 4 catégories, de la PME à la grande entreprise. Décerné depuis plus de 20 ans dans des activités très diverses (industries, services, commerces...), l'Oscar FFMI se veut être, pour

les entreprises candidates, un véritable instrument de mobilisation et pour les lauréates un formidable outil de valorisation et de promotion interne et externe.

Les entreprises peuvent également bénéficier, si elles le souhaitent, d'un soutien ou d'un parrainage pour les aider à constituer leur dossier.



QUELLES CATÉGORIES ?



Innovation

Cette catégorie vise à valoriser des produits, procédés, prestations ou services innovants développés par une entreprise. Le but étant de mettre en lumière les initiatives les plus performantes de la profession.



Prévention incendie

Cette catégorie met en exergue des entreprises qui ont su faire de la prévention incendie un atout majeur dans leur travail au quotidien. Cela passe par de l'information, de la formation et de la sensibilisation au service de la prévention au risque incendie.



Management de la sécurité incendie

La volonté est de récompenser les démarches les plus abouties en termes de management de la sécurité, c'est-à-dire distinguer une équipe pour son travail en matière de sécurité incendie. C'est également l'occasion de mettre en avant et partager les bonnes pratiques déjà identifiées et/ou en partager de nouvelles.



Site spécifique

Cette catégorie permet de récompenser un site spécifique dans sa globalité pour sa prise en compte exemplaire du risque incendie.



LAURÉATS 2019



« J'ai beaucoup apprécié l'oral avec le jury, car nous avons eu de vrais échanges avec les professionnels et nous avons pu ainsi récupérer des remarques et des conseils très constructifs pour améliorer notre concept. »

Celeste De Chalus, Directrice des opérations chez Firemob, entreprise lauréate dans la catégorie « Innovation ».



C'est une réelle fierté pour moi. Il est un peu l'aboutissement de 3 ans de travail, et la reconnaissance de celui-ci par la profession. Il symbolise également l'engagement et l'investissement d'Eovi Mcd mutuelle dans la prévention des risques professionnels.

Caroline Laurent-Billet, Responsable hygiène sécurité et sûreté chez Eovi Mcd, entreprise lauréate dans la catégorie « Prévention incendie ».



« Les Oscars de la Sécurité nous offre une opportunité de mise en valeur de nos savoir-faire et sont un tremplin pour démontrer notre expertise, mettre en exergue une organisation, des solutions de protection sur mesure, fiables et performantes, mais aussi toutes innovations de protection liées au risque incendie. »

Pascal Rayé, Consultant Sûreté - Sécurité Physique chez Informatique CDC, filiale IT de la Caisse des Dépôts, entreprise lauréate dans la catégorie « Management de la Sécurité Incendie ».

DATES CLÉS

7 mars 2022

Ouverture des
candidature

31 juillet 2022

Date limite de
dépôt

8 septembre 2022

Réunion du jury

Date à déterminer

Cérémonie
de remise des prix

PRÊT À RELEVER LE CHALLENGE ? NOUS VOUS ATTENDONS !



Contactez la Fédération Française des Métiers de l'Incendie : contact@ffmi.asso.fr



Pour plus d'informations : www.ffmi.asso.fr